

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marjorie Poirier

<https://www.cadre21.org/membres/cd277f89215547c75a1784af>

Date d'obtention : 2021-05-13 15:15:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime et les rassurer.

J'évalue l'incident en posant des questions sans jugements et en remplissant la grille d'évaluation de l'incident.

Je dois vérifier les informations en rencontrant tous les jeunes impliqués dans la situation ainsi que les témoins.

Si je juge que c'est un acte malveillant je dois rencontrer le jeune fautif pour lui expliquer la situation et prendre son cellulaire pour ensuite contacter les policiers.

Si je juge que c'est un acte impulsif je rencontre le jeune, je remplis la grille d'évaluation de l'incident avec lui et je prend son cellulaire avant d'appeler les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens quand cas de partage de photos non-pornographiques entre deux adolescents. Nous n'avons pas besoin de contacter les policiers simplement d'appliquer la politique établie à l'école pour de tels cas. Je retiens également qu'en cas de récidive d'un élève nous devons quand même faire les étapes de la méthode Sexto pour prendre les nouvelles informations de la nouvelle situation et que par la suite les policiers vont gérer la récidive de l'élève en question. J'ai appris également qu'en aucun cas nous devons répondre aux questions des journalistes et que nous devons tout de suite les référer à notre direction ou la personne en charge des communications. Finalement, j'ai appris que nous ne pouvons utiliser la méthode Sexto avec un parent qui vient nous rencontrer à ce sujet que nous devons le référer vers les corps policiers.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je dirais que l'étape que je trouve plus délicate est l'étape de la confiscation du téléphone cellulaire des élèves. Je sais que les élèves sont très attachés à leur cellulaires et qu'ils ne voudront pas nous le donner facilement. Je vais devoir les rassurer sur le fait qu'ils vont pouvoir le récupérer dès que les policiers auront fait leur travail. Je sais que si l'élève ne veut pas me le remettre je dois contacter la police et elle va venir le prendre.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

